Feuille officielle
Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville
Commune mixte de Plateau de Diesse
Commune de Nods

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

le caj
le centre animation jeunesse

078 400 34 35 @caj_district info@lecaj.ch

Nouveau site internet : www.lecaj.ch

Horaires :

Mardi	15h00 - 18h00
Mercredi	13h30 - 17h30
Jeudi	15h00 - 18h00
Vendredi	15h00 - 23h00
Samedi	19h00 - 23h00*

*selon planning sur le site internet

PROCHAINES ACTIVITÉS

Vendredi 13 mai : soirée Ping-pong
Prix : gratuit, début à 19h
Tournantes et finales, musique dansante et snacks

Vendredi 20 mai : souper du CAJ
Repas vers 19h30, menu : poulet curry
Prix : 5.- ou aide à la préparation
Inscription obligatoire jusqu'à 17h le jour même

Mercredi 25 mai : CAJ GAMES - défis du CAJ
Concours d'équilibres, de force, vitesse, blindtest, etc...
Gratuit, sans inscription, prix à gagner ! Début à 14h

Samedi 11 juin : WARRIOR GAMES
Événement sportif pour les 13 à 18 ans à St-Joux !
Venez défier les jeunes de toute la région dans des épreuves qui demandent agilité, logique, force et endurance. Gratuit - repas de midi (hot-dog) offert.
Super prix à gagner !
Inscription obligatoire jusqu'au mercredi 11 mai 2022

Prestations sur demande ou sur RDV
Soutien à l'orientation scolaire et professionnelle
Aide aux démarches de recherches de stages et apprentissage, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation.

Avis de construction

Requérant : M. Mario Natale Anonni, chemin de Beau-Site 10, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Société des Forces Electriques de La Goule SA, route de Tramelan 16, 2610 St-Imier

Projet : Installation de panneaux photovoltaïque, au chemin de Beau-Site 10 et 10a, sur la parcelle no 1565, ban de La Neuveville

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 mai 2022 au 13 juin 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 mai 2022
Municipalité de La Neuveville

ANNONCE DE TRAVAUX

Dans le cadre des travaux sur la N5, l'Office Fédéral des routes doit procéder à la fermeture partielle du carrefour de Ruveau (vers le Moïtel) pour la réalisation d'un ilot central.

La voie de présélection pour tourner à gauche en provenance de Neuchâtel sera fermée. Le chantier débutera le 17 mai 2022 et durera jusqu'au 17 juin 2022. En cas de météo défavorable, un report des travaux et/ou une prolongation de leur durée sont possibles.

Nous prions les usagers de la route en provenance de Neuchâtel d'utiliser la sortie n°20 La Neuveville puis de traverser La Neuveville par la route cantonale. Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour les inconvénients qu'occasionnera ce chantier.

Avis de construction

Requérants : Arch-Immo SA, route de Neuchâtel 1, 2520 La Neuveville
Rémy Favre Immob Sàrl, chemin des Deleynes 17, 2072 St-Blaise

Projet : Modification de projet avec l'agrandissement des balcons et la création d'un escalier extérieur, chemin des Prés-Guëtins 22, sur la parcelle no 1765, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier "Les Plantes"

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 mai 2022 au 13 juin 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 mai 2022
Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Charles et Michelina Burgunder, chemin de Rondans 23, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : N. Marti SA, rue de la Gare 32a, 2520 La Neuveville

Projet : Installation d'une pompe à chaleur extérieure, au chemin de Rondans 23, sur la parcelle no 1590, ban de La Neuveville

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 mai 2022 au 13 juin 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 mai 2022
Municipalité de La Neuveville

Fondation de la Piscine du Landeron

Piscine chauffée du Landeron
OUVERTURE
Samedi 14 mai 2022
Prix indigène pour les habitants de La Neuveville
DU 14 AU 16 mai 10% DE RABAIS
POUR TOUS SUR LES ABONNEMENTS DE SAISON
(Avec photo)
Toujours avec l'aquagym gratuit
&
leçons de natations privées avec Stefan Volery
Swimming School Academy

Avis de construction

Requérante : Prévimm Sàrl, Rue du Faucon 21, 2502 Bienne.

Auteur du projet : Joliatsuter Architekten BSA, Alleestrasse 11, 2503 Bienne.

Emplacement : parcelle no 215, au lieu-dit : "Rue du Château 15", commune de La Neuveville.

Projet : réaménagement complet de l'intérieur du bâtiment avec suppression de la cabine électrique, création de trois logements et d´un atelier au rez-de-chaussée, installation d'un chauffage (PAC), réfection des façades avec ouvertures recouvertes d'un bardage vertical.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : PQ "Vieille Ville".

Recensement arch. : bâtiment digne de protection, objet C et ensemble bâti B.

Dérogations : art. 51 OC, 5.2.3, 5.2.6 et 5.2.13 RPQ "Vieille Ville".

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 juin 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 60

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Jean-Pierre et Béatrice Egger, chemin de la Raisse 4, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Grimm Heiztechnik AG, Riedmatte 2, 2576 Lüscherz

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure, au chemin de la Raisse 4, sur la parcelle no 1621, ban de La Neuveville

Zone : Zone des abords de la Vieille Ville (ZAVV)

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 mai 2022 au 13 juin 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 mai 2022
Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Yvan Bombarda et Antonietta Vigliotti, chemin du Stand 12, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : N. Marti SA, rue de la Gare 32a, 2520 La Neuveville

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure, au chemin du Stand 12, sur la parcelle no 1324, ban de La Neuveville

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 mai 2022 au 13 juin 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 mai 2022
Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

MISE AU CONCOURS

Pour l'agence AVS régionale, comprenant 3 communes, la Municipalité de La Neuveville recherche un ou une :

COLLABORATEUR/TRICE ADMINISTRATIF/VE

Degré d'occupation : 60 %

Entrée en fonction : Dès que possible.

Mission:
Vous assisterez la direction de l'agence AVS régionale. Vous exécuterez et formulerez les tâches administratives inhérentes aux branches des assurances sociales AVS, AI, APG, PC, AF, AE, AC, PP et AA.

Exigences:
Vous disposez d'un diplôme d'employé/e de commerce ou pouvez justifier d'une formation jugée équivalente. Vous êtes au bénéfice d'un certificat de généraliste en assurances sociales. Vous avez quelques années d'expérience professionnelle. Des connaissances spécifiques dans le domaine d'activité d'une agence AVS seraient un avantage. Vous avez un sens inné pour l'organisation. Vous êtes apte à travailler de façon indépendante. Vous êtes ouvert/e à la collaboration interservices. Vous êtes de langue maternelle française et avez des connaissances de l'allemand. Vous êtes de nationalité suisse ou détenez un permis d'établissement C.

Traitement: selon échelle des traitements du personnel communal

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées au :

Conseil municipal
Ressources humaines
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

Jusqu'au 16 mai 2022

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme C. Troehler, préposée, par téléphone, au 032/752.10.40.

La Neuveville, mai 2022 — Le Conseil municipal

LA NEUVEVILLE

Municipalité de La Neuveville
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

032 752 10 00
www.laneuveville.ch

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES DU 15 MAI 2022

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Président: M. VON ALLMEN Jean-Diego

Vice-présidente : Mme VON DACH Stéphanie

Membres

Mmes
FANKHAUSER Diane
HONSBERGER Virginie
MALSY Anna-Kathrin
VALLAT Ilsiya
VASQUEZ Ariane
VUILLEMIN BOURQUIN Françoise
WAHLI Nathalie

MM.
MOLLARD Caryl
SALA Loïc
TEROL William
VENTURI Valentino
VERDON Silvain
WÄLTI Christian
WASER Pascal

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 15 mai 2022 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous la modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (loi sur le cinéma, LCin) ?

2. Acceptez-vous la modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (loi sur la transplantation) ?

3. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 1er octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (développement de l'acquis de Schengen) ?

VOTATION CANTONALE

1. Acceptez-vous la modification de la Constitution cantonale (Les projets populaires priment les projets alternatifs du Grand Conseil.) ?

Le scrutin sera ouvert :
dimanche 15 mai 2022 de 10 h. à 12 h.
dans les locaux de l'Administration communale,
place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 15 mai 2022 de 10 h. à 12 h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3.

Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

LA NEUVEVILLE

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

MERITES CULTURELS ET SPORTIFS

INVITATION A TOUTE LA POPULATION

SAMEDI 21 MAI 2022 18H30
PLACE DE LA LIBERTE
A LA NEUVEVILLE
(EN CAS DE PLUIE A LA CAVE DE BERNE)

18H30
OUVERTURE DE LA CEREMONIE

M. Aurèle Louis, président de la commission des loisirs
REMISE DES MERITES CULTURELS ET SPORTIFS

Présenté par M. Lyndon Viglino

INTERMEDE MUSICAL

AALIYAH & EWEN

19H30
APERITIF EN COLLABORATION AVEC LA ZONE PIETONNE

Ouverture officielle de la Zone Piétonne
Apéritif offert par la Municipalité servi par
Les Costumes neuveoillois

20H30
ANIMATION ZONE PIETONNE
LOS VACIOS DE CHARLY

Commune mixte de Plateau de Diesse

Troc des jouets

Dimanche 22 mai 2022 de 9h à 13h
Halle de gym de Prêles – 2515 Prêles
– Aucune inscription –

Posez votre couverture, vos jouets,
sur la place de la halle de gym, et c'est parti !

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol !

Vente des délices
des classes 5A et 5B
du Plateau de Diesse

Espace de don de jouets
pour les enfants ukrainiens.

Food Truck Pizza Léa présent sur place

Ecole à journée continue, L'Arc-en-Ciel
ejclamboing@gmail.com

Responsables du projet:
Florine Némitz et Chloé Imer Dauwalder

Commune mixte de Plateau de Diesse

ECOLE A JOURNEE CONTINUE (EJC)
Mise au concours

La Communauté scolaire du Plateau de Diesse met au concours le poste de :

Educateur, éducatrice à 50 - 60% (CDD)

Entrée en fonction :
- 1er août ou à convenir
- Possibilité d'effectuer des remplacements avant ou après l'entrée en fonction

Notre structure :
- Cadre de travail chaleureux
- Structure privilégiant les activités extérieures (forêt)

Mission :
- Assumer l'accueil et la prise en charge d'un groupe d'enfants âgés de 4 à 12 ans sur les plans physiques, cognitifs et affectifs.
- Concevoir, organiser, animer et évaluer des situations de vie, tout en respectant et en soutenant le développement et les apprentissages de l'enfant.
- Établir et stimuler une relation de partenariat avec les parents et les familles des enfants accueillis.
- Être sensibilisé à différentes approches pédagogiques et faire évoluer le projet pédagogique de la structure.
- Participer aux séances d'équipe et aux projets en découlant.
- Assurer au quotidien la gestion de son travail éducatif et administratif.

Profil :
- Aisance dans la relation directe et continue avec des groupes d'enfants de 4 à 12 ans
- Esprit d'initiative et motivation à initier des projets
- Excellente aptitude à travailler seul/e ou en équipe
- Humour, créativité, écoute, patience et sens du jeu
- Résistance physique ; équilibre affectif et psychique ; flexibilité
- Permis de conduire et véhicule à disposition
- La maitrise de l'allemand serait un atout

Lieu d'activité et horaires :
- Ecole à journée continue du Plateau de Diesse à Lamboing
- Être disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Renseignements :
Florine Némitz, Directrice de l'EJC, tél. 078 882 94 92, direction@ejplateau.ch

Merci d'envoyer votre candidature par voie électronique de préférence à : direction@ejcplateau.ch, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 30 mai 2022. Ou par courrier postal à : Communauté scolaire du Plateau de Diesse, mention "Postulations EJC", Case Postale 91, 2516 Lamboing.

Lamboing, le 9 mai 2022

BOURGEOISIE DE PRÊLES

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
Commune bourgeoise
Prêles

Dimanche 26 juin 2022 dès 10h00
Métairie de la Grande-Maison - Diesse

ORDRE DU JOUR :

1. Camping Prêles SA
1.1 Comptes 2021 pour information
1.2 Informations du Président du CA

2. Assemblée de Bourgeoisie
2.1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2.2. Comptes 2021
2.3. Informations du Conseil
2.4. Divers et imprévus

NB : Cette assemblée sera suivie du traditionnel pique-nique bourgeoisial, dès 11h30, à la même adresse

Commune mixte de Plateau de Diesse

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

Le guichet de l'administration *est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Jeudi-Vendredi	26.05.2022	27.05.2022	Ascension
Lundi	06.06.2022		Pentecôte
	25.07.2022	05.08.2022	Vacances estivales
	26.12.2022	02.01.2023	Vacances de Noël

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 2ème trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

7 mai, 21 mai, 4 juin, 18 juin

L'administration communale

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA DÉCHETTERIE ASCENSION ET PENTECÔTE

En raison de l'Ascension et de Pentecôte, **l'administration sera fermée les 26 et 27 mai 2022 ainsi que le 6 juin 2022.** En cas d'urgence uniquement, vous pouvez laisser un message au 079 380 91 29.

La déchetterie de Diesse, quant à elle, sera fermée uniquement le lundi de Pentecôte, soit le 6 juin 2022.

L'administration communale

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES DIMANCHE 15 MAI 2022

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, **le dimanche 15 mai au bureau de vote de 10h00 à 12h00.**

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées **pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance,** mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :
1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence : M. François Gauchat
Administration : M. Lucas Bau

Bureau de vote — **Dimanche 15 mai 2022 de 09h45 à 12h00**
Membres : Mme Chloé Imer Dauwalder, Mme Fatiha Haidi Sunier
Membres suppléantes Mme Monika Iseli, Mme Laure Jäggi

Bureau de dépouillement — **Dimanche 15 mai 2022 dès 09h00**
Membres : M. Heinz Iseli, Mme Muriel Hinkel, Mme Patricia Humair, Mme Leila Huguet

Dimanche 15 mai 2022 dès 09h45
Mme Fabienne Giauque, M. Jérémie Habegger, Mme Stéphanie Horger
Membres suppléants M. Timothée Jeandupeux, M. Patrick Holzer, M. Marc Jeanbourquin

L'administration communale

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS AVIS AUX CITOYENS

Le ramassage des déchets ménagers a lieu en principe chaque jeudi. En raison de l'Ascension, la tournée du jeudi 26 mai 2022 sera donc avancée **au mercredi 25 mai 2022.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

DÉCHETTERIES VERTES DÉCHETS NON-COMPOSTABLES

Pour rappel, les déchetteries vertes peuvent recevoir, **pour les détenteurs des vignettes vertes,** uniquement les déchets suivants :

branches, déchets de jardin, gazon, épluchures.

Nous vous remercions de vous conformer à ces prescriptions.

L'administration communale

VOTATIONS ET ÉLECTIONS VALIDITÉ DE VOS VOTES

Afin que votre vote soit valable, nous devons vous rappeler les règles suivantes :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur.
2. Seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins. Si votre enveloppe à fenêtre devait s'être déchirée lors de l'ouverture, vous pouvez sans autre appeler le bureau communal pour qu'il vous en envoie une nouvelle.
3. Nous rappelons que les enveloppes de vote retournées par poste sans affranchissement ne sont pas prises en compte.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces dispositions, afin que nous puissions prendre votre vote en considération.

L'administration communale

LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons aux propriétaires de logements qu'ils ont l'obligation d'annoncer leurs logements vacants au 1er juin 2022 à l'administration communale.

Merci donc de bien vouloir faire votre annonce jusqu'au 1er juin 2022 au plus tard par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par téléphone au 032 315 70 70.

Merci de votre collaboration.

L'administration communale

Triste?
Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch
Tel 143
La Main Tendue

Pour compléter l'effectif du personnel de la crèche communale ***« La Luciole »***, la Commune mixte de Plateau de Diesse recherche

son stagiaire à 100 %

Pour une durée déterminée de six mois.

Vous êtes dynamique, flexible, autonome et désireux de vous investir dans la découverte de la profession au sein de notre crèche ?

ALORS, NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE RECEVOIR VOTRE CANDIDATURE.

La personnalité dont nous souhaitons nous attacher les services pour ce poste ne doit présenter aucune formation préalable. Elle sera tout simplement très motivée à travailler avec des enfants.

Entrée en fonction : 1er août 2022

Les offres de services, avec les autres documents usuels et photo sont à adresser **jusqu'au 31 mai 2022** à :

Commune mixte de Plateau de Diesse
M. Daniel Hanser, responsable des ressources humaines
La Chaîne 2
2515 Prêles

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la même adresse ou au n° de tél. 032 315 70 70.

Pour en faciliter la lecture, les termes contenus dans le présent document s'entendent indistinctement au féminin et au masculin.

Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2
2515 Prêles

032 315 70 70
info@leplateaudediesse.ch

Marché Artisanal Régional

& présentation d'Artisans de Lamboing

Samedi 21 mai

Cantine de Lamboing (La Côte)

PROGRAMME :

10 :00	Ouverture des stands, cafés, thés et douceurs
11 :00-11 :40	Spectacle de Magie pour petits et grands (gratuit)
11 :00-15 :00	Petite restauration, friture de poisson, grillades (saucisses de veau, côtelettes)
13 :30-16 :00	Grimage pour enfants (gratuit)
16 :00	Fermeture des stands

Au long de la journée, intermèdes musicaux avec Nicole Thomet et son accordéon

Plan de situation et informations au verso

On se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux, le Groupe Animation Lamboing.

Informations Pratiques :

Plan du village et places de parking

Merci de privilégier la mobilité douce

*La route d'Orvin étant fermée pour travaux, suivre la déviation par le bord du lac de Bienne

GROUPE ANIMATION LAMBOING

Place du Village 5 - 2518 Nods
commune@nods.ch - www.nods.ch

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Mai

Samedi	14	8.00 h - 12.00 h
Lundis	16, 23, 30	8.00 h - 12.00 h
Mercredi	25	8.00 h - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE À NODS

Nous vous informons que l'Administration communale sera fermée les 26 et 27 mai 2022 en raison de l'Ascension.

LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, **tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1er juin 2022** auprès de l'administration communale.

Merci de votre collaboration

Administration communale

VOTATIONS DU 15 MAI 2022
Composition des bureaux

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence :	Francis Conrad
Membres :	Michel Pokorni Kevin Progin Alexandre Prysi
Membre suppléant :	Céline Reichenbach
Administration	Ana Santos

CONSEIL COMMUNAL

NULLITÉ DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

Nous vous rappelons que le vote par correspondance est nul si le bulletin n'est pas placé dans l'enveloppe-réponse officielle fermée. Le bulletin doit être placé dans la "petite enveloppe" qui elle-même doit ensuite être introduite, avec la carte de légitimation signée, dans l'enveloppe-réponse officielle (grande enveloppe à fenêtre).

Pour les personnes qui déposent uniquement la "petite enveloppe" réservée au bulletin, le vote par correspondance sera nul !

Le vote est également nul si la carte de légitimation n'est pas signée.

Administration communale

VOTE PAR CORRESPONDANCE : INSTRUCTIONS

Les consignes suivantes ne s'appliquent qu'au vote par correspondance. Veillez à utiliser correctement votre matériel de vote pour que votre vote soit valable et que votre voix compte !
Le vote aux urnes ne subit aucun changement.

- Pour ouvrir l'enveloppe, retirer **au dos** la bande striée de droite à gauche.
- Retirer la carte de légitimation ainsi que le matériel de vote.

- En cas de vote par correspondance: signer la carte de légitimation au verso et compléter au besoin l'adresse de retour.

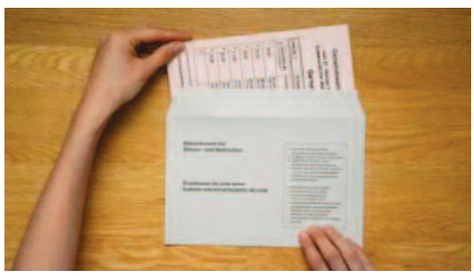

- Introduire les bulletins complétés **non pliés** dans **l'enveloppe de vote** séparée. Coller et fermer l'enveloppe de vote.

- Introduire conjointement l'enveloppe de vote ainsi que la carte de légitimation dans l'enveloppe réponse.
- **Attention :** la carte de légitimation doit être introduite dans l'enveloppe dans le sens des flèches (le sens des flèches sur la carte de légitimation doit correspondre à celui de l'enveloppe de vote).

- Vérifier si l'adresse du bureau électoral apparaît dans la fenêtre. L'enveloppe est à l'envers pour que La Poste puisse apposer un code dans la partie inférieure libre lors du traitement mécanique.
- Humidifier la partie encollée du rabat et fermer. Remettre l'enveloppe à temps à La Poste ou la glisser dans la boîte aux lettres de la commune (voir indications figurant sur l'enveloppe de vote).

EASYVOTE POUR LES JEUNES CITOYENS ET LES MOINS JEUNES !

Dans le but de sensibiliser davantage de jeunes à voter, le site www.easyvote.ch vous procure des explications, des vidéos sur les différentes votations fédérales. Vous y trouverez également des explications sur les mécanismes du vote. Des informations pour les prochaines votations sont d'ores et déjà disponibles. Allez donc y jeter un œil !

Administration communale

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALE DU 15 MAI 2022

Les électeurs et électrices de Nods sont convoqués aux urnes le dimanche 15 mai prochain pour se prononcer sur les objets suivants :

Votations fédérales

1. Modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin).

2. Modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation).

3. Arrêté fédéral du 1er octobre 2021 portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) no 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen).

Votation cantonale

1. Modification de la Constitution cantonale (Les projets populaires priment les projets alternatifs du Grand Conseil.).

Nous vous rappelons, que les ayants-droit au vote peuvent déposer leur vote par correspondance dans la boite aux lettres jusqu'à 09.45 h le dimanche de la votation.

Passé ce délai, seul le vote aux urnes le jour de la votation ou de l'élection, de 10h00 à 11h00, est possible.

Commune Mixte de Nods

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Selbsthilfe BE
Info-Entraide BE

Carrefour d'entraide 2022

Exposé d'ouverture – questions – échanges

- Aimeriez-vous savoir comment fonctionne un groupe d'entraide ?
- Voulez-vous comprendre si un groupe d'entraide peut vous être utile ?
- Êtes-vous à la recherche d'un groupe d'entraide dans votre région ?
- Souhaitez-vous, en tant que professionnel(le), connaître l'offre de votre région ?

Ce qui vous attend

Dans le cadre d'un bref exposé, nous vous donnerons des informations sur le thème des groupes d'entraide et sur l'offre d'Info-Entraide BE. Nous aurons ensuite le temps de répondre à vos questions. Le Carrefour d'entraide aura lieu dans nos quatre centres de consultation aux dates suivantes :

Berne Bollwerk 41	Thoune Marktgasse 17	Berthoud Lyssachstr. 91	Bienne Rue de la Gare 30
10.02.2022 14 h 00 - 15 h 00	**15.02.2022** 12 h 00 - 13 h 00	**28.02.2022** 14 h 00 - 15 h 00	**24.03.2022** 12 h 30 - 13 h 30
19.05.2022 12 h 30 - 13 h 30	**18.05.2022** 16 h 00 - 17 h 00	**07.06.2022** 17 h 00 - 18 h 00	**12.05.2022** 12 h 30 - 13 h 30
11.08.2022 17 h 30 - 18 h 30	**23.08.2022** 12 h 00 - 13 h 00	**08.09.2022** 15 h 00 - 16 h 00	**18.08.2022** 17 h 30 - 18 h 30
13.10.2022 12 h 30 - 13 h 30	**19.10.2022** 16 h 00 - 17 h 00	**03.11.2022** 12 h 30 - 13 h 30	**13.10.2022** 17 h 30 - 18 h 30

Vous pouvez vous inscrire par téléphone ou par mail.

Inscription et autres informations

Info-Entraide BE, Centre de consultation Berne, Thoune, Berthoud, Bienne
0848 33 99 00, info@selbsthilfe-be.ch, www.infoentraide-be.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

ASSEMBLÉE DE PAROISSE

Lundi 13 juin 2022 à 20 heures
à l'église de Nods

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Comptes 2021 de la paroisse (présentation, rapport des vérificateurs, acceptation et décharge)
3. Reconstitution d'un Conseil de paroisse - élections des membres
4. Etude en vue d'une fusion éventuelle avec la paroisse de Diesse

a) Rapport relatif aux travaux en cours
b) Approuver un crédit d'engagement brut de CHF 26'480 en vue du financement des travaux d'étude1

5. Discuter éventuellement adopter un crédit d'engagement de CHF 120'000 en vue de divers travaux de rénovation de l'immeuble de la cure, Rte de Diesse 3-5 (remplacement du chauffage, d'une partie des fenêtres et d'une porte d'entrée)
6. Informations du pasteur
7. Divers et imprévus

Conformément à l'article 68 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement durant 20 jours, soit du 21 juin au 11 juillet 2022.
Pour le consulter, les intéressé-e-s voudront bien s'adresser à Mme Liliane Darioly, administratrice.

Les administrateurs de la paroisse
Liliane Darioly Michel Walthert

12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 13 mai
Cultes dans les homes. 10h à Mon Repos et 10h45 à Montagu
16h30 culte de l'enfance – Cycle I à la maison de paroisse.
Rencontre du Cycle 2 de 17h45 à 20h30 à la maison de paroisse
Dimanche 15 mai
10h, Culte à la Blanche-Église
John Ebbutt, pasteur, Sven Müller, orgue
Luc 6, 37-45, Marc 10, 17-22 : un regard clair
Chants : 45-17 ; 42-09, 45-08, 42-02
17h Concert en faveur de l'Ukraine à la Blanche-Église avec un orchestre de jeunes et des solistes. Entrée libre. Collecte en faveur de l'EPER/pain pour le prochain
Mercredi 18 mai
10h, prière et partage biblique à la maison de paroisse
14h30, chant à la maison de paroisse. Pour le plaisir de chanter !
Jeudi 19 mai
14h30, projection du film "Zwingli" de Stefan Hautp, 2019, à la maison de paroisse. Ce film sur le père fondateur de la Réforme en Suisse a fait un carton avec plus de 200'000 entrées. Dans la Zurich de l'époque, reconstituée avec l'appui d'images de synthèse, l'arrivée du jeune prêtre va semer le trouble dans la ville. Venez redécouvrir le grand réformateur suisse ! Entrée libre.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service :
Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57, 078 648 57 23, j.ebbutt@macquality.ch
Diacre Jean-Marc Leresche, 079 655 73 09
Pasteure Marie-Laure Krafft-Golay, 032 315 11 53
Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet :
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag, 15. Mai
10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst. Mit Pfrn. Sigrid Wübker und Miriam Vaucher (Musik).
Pikettdienst
9. bis 15. Mai: Pfrn. Sigrid Wübker (079 936 17 57)
16. bis 22. Mai: Pfr. Peter von Salis (078 741 37 64)
www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale
Dimanche 15 mai, 5e dimanche de Pâques, à 10h en l'église Notre-Dame de l'Assomption.
Prière du chapelet en mai
Du lundi au vendredi (sauf le 20.05.), de 16h à 16h30, église de St-Nicolas, Bienne.
Premières Communions 2022
Les enfants seront en retraite de Première Communion du 23 au 25 mai à la cure de Ste-Marie, à Bienne. Les Communions seront célébrées **jeudi de l'Ascension, 26 mai, 10h, à l'église Notre-Dame de l'Assomption à La Neuveville.** Et, à Bienne, dimanche 29 mai, 10h, à Ste-Marie.
Préavis : assemblée de paroisse de La Neuveville et du Plateau de Diesse
Lundi 20 juin à 20h dans la grande salle sous l'église.
L'ordre du jour sera publié en juin.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 15 mai
Culte à La Blanche église, La Neuveville, 10h
Recueillement
Jeudi 19 mai, 13h30, église de Diesse
Dimanche 22 mai
Culte à Diesse, 10h, avec la participation de Philippe Niederhauser, il présentera ses magnifiques des aigles du Chasseral (service de voiture)
Fusion Nods - Diesse
Lundi 23 mai, Maison de paroisse, 19h30, Échange, questions et débat concernant le projet de fusion des paroisses de Nods et Diesse, avec la participation des membres du groupe de travail.
Service de voiture
9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse.
Contact
Pasteur: Stéphane Rouèche, stroueche@gmail.com 032 315 27 37 / 079 429 02 80.
Conseil paroissial: Mme Damara Röthlisberger
Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77
www.lac-en-ciel.ch/diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 15 mai
Dimanche 15 mai, 10h, culte à la Neuveville.
Mardi 17 mai
9h à la cure, lecture biblique et prière.
Dimanche 22 mai
10h, Diesse :Culte préparé avec Monsieur Philippe Niederhauser et ses photos des aigles du Chasseral. Apéro à l'issue du culte.
Contacts
M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !
Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.
1er et 3ème dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)
2ème dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming
4ème dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)
Si 5ème dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Ch. des Ecluses 33, rendez-vous chaque samedi à :
9h30 : Partage de la parole (EDS)
10h30 : Culte, louange et prédication
Pasteur Christian Goetschalckx tél. +41 78 694 19 05

Instantané !

De la confiance

Arnaques, tromperies, trahisons, fausses nouvelles, manipulations,... des mots que l'on entend régulièrement et des réalités que l'on expérimente trop souvent dans nos quotidiens. Un exemple parmi d'autres : une personne âgée que je connais s'est fait arnaquée il y a peu ; des gens malhonnêtes ont piraté l'email de l'une de ses amies et se sont servis de cette adresse pour lui demander de l'argent ; confiante elle est tombée dans le piège croyant que c'était son amie qui lui écrivait. Autre exemple : nous sommes dans un monde où nous sommes submergés d'informations et malheureusement aussi de fausses informations. A tel point qu'il est difficile de savoir ce qui est vrai ou pas. Cela génère de la méfiance, une perte de confiance. De cela naît l'effritement de liens entre les gens ainsi que le développement de formes de souffrance comme la solitude subie, le non reconnaissance de vraies souffrances vécues. L'Evangile nous rappelle à quel point la vérité et la sincérité sont importantes pour le bien commun : *"Que votre parole soit "oui", si c'est "oui", "non", si c'est "non"*
Ce qui est en plus vient du Mauvais. » (Mt 7, 37).
Un monde en paix sans confiance, cela n'est pas possible.

Yannick Salomon, théologien en pastorale

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville Ouvert d'avril à octobre. Fermé en hiver. Infos et manifestations sous : www.jurabernois.ch
Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 494 53 43

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Nous avons le plaisir de vous informer que le musée ouvrira ses portes dès le samedi 30 avril et dimanche 1er mai 2022 de 14h30 à 17h30, contribution libre.
Vous pourrez découvrir notre nouvelle exposition temporaire intitulée "Ville d'étude et de séjour" qui raconte la vie en pensions et pensionnats du XVIIIe au XXe siècles.
Nous nous réjouissons de votre visite.
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h. Exposition temporaire : **De la diversité des cépages**
Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch – info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Assemblée de paroisse lundi 13 juin 2022

à 20h à la Maison de paroisse
ch. de la Raisse 3

ORDRE DU JOUR :
1. Accueil, organisation de l'assemblée, message
2. Conseil de paroisse : élection
3. Procès-verbal du 06.12.2021 : approbation
4. Comptes 2021: présentation, rapport des vérificateurs et rapport sur la protection des données, approbation
5. Information vie paroissiale
6. Rapport des délégués au synode
7. Divers

Les comptes 2021 et le procès-verbal du 6 décembre 2021 peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse aux heures d'ouverture à partir du 13 mai 2022.